



PACK JARDIN

IDEAL HABITATION

Protéger votre jardin ? Rien de plus facile avec le Pack Jardin

Votre jardin fait partie de votre habitation. Vous y consacrez pas mal de temps et d'argent et y partagez d'agréables moments en famille et entre amis. Il mérite donc une solide protection, tout comme votre maison. C'est pourquoi P&V propose aux propriétaires le Pack Jardin, une solution d'assurance dédiée à leur espace vert.

Grâce à ce pack, vous étendez les garanties de votre assurance Ideal Habitation à votre jardin et son contenu, en bénéficiant de couvertures étendues et adaptées aux risques qu'il peut encourir.

Un pack pour redonner sa splendeur à votre jardin

- En cas de tempête ou de grêle qui endommage votre jardin, vous êtes indemnisé afin de le remettre en parfait état. Vous pourrez recevoir une indemnisation allant jusqu'à 15.000 euros pour remplacer vos plantes. Le transport et les frais de déblaiement sont également remboursés.
- En cas de catastrophe naturelle, même les dommages à votre terrasse, cour et accès privé sont couverts.
- Un dégât des eaux peut avoir de lourdes conséquences pour votre jardin. P&V vous indemnise aussi pour les frais nécessaires à la réparation du tuyau qui est à l'origine du sinistre.



Sans oublier votre contenu

- Le Pack Jardin couvre bien plus que votre barbecue et votre mobilier de jardin. Vous êtes couvert pour les dommages occasionnés à tous les éléments de votre contenu qui se trouvent en plein air et ceci jusqu'à 5.000 euros.

Et avec une attention particulière pour vos biens spécifiques

- Nous intervenons également, jusqu'à 5.000 euros, pour les dégâts à vos stores, auvents en toiles et brise-vents.
- Tout comme pour les dégâts à votre terrasse, votre piscine et même votre terrain de tennis en cas d'inondation ou d'affaissement de terrain.

Que faire en cas de sinistre ?

Contactez votre conseiller. Il reste votre premier point de contact et vous guidera étape par étape pour une indemnisation rapide.

En cas d'urgence, vous pouvez aussi compter sur l'Assistance P&V Habitation 24h/24 : 02 229 00 10.

Ce document contient des informations publicitaires. Vous souhaitez plus d'information ?

Contactez votre conseiller. Il analysera votre situation personnelle et évaluera au mieux quelles sont les solutions d'assurance qui vous conviennent.